

## Dressage

Perfectionner sa pratique du Dressage

**Remplir 1 fiche & fournir 1 chèque de caution de 50€ par participant**

### Conditions d'inscription

- Être titulaire d'un diplôme d'État (si le diplôme n'est pas mentionné sur la licence, fournir une copie)
- Être à jour de sa licence FFE
- Prendre sa licence FFE dans une structure d'Ile de France
- Être en activité dans une structure d'Ile de France

**Dates :** Voir en bas de la fiche

**Lieux :** Voir en bas de la fiche

**Durée :** 45 minutes

**Formatrices :** Annick DAUBAN, Laurence BLAYA

### Le participant

NOM : .....

Prénom : .....

N° de portable : .....

N° de licence FFE : ..... Date de naissance : .....

**E-mail direct du participant :** .....

DESJEPS  DEJEPS  BEES 1  BEES 2  BP JEPS  Autre  précisez : .....

Dirigeant  Enseignant  Autre  précisez : .....

Contributeur VIVEA : Oui  Non  Ne sais pas

Age de l'équidé : ..... Tournez-vous en compétition : oui  quel niveau : .....

### Le centre équestre

Nom du centre équestre : .....

Numéro FFE du centre équestre : .....

Signature :

### Participera à la formation :

- Mardi 22 janvier 2019 – Annick DAUBAN Ecuries de Livilliers (95)
- Lundi 18 Février 2019 – Laurence BLAYA Grand Parquet Fontainebleau (77)
- Lundi 04 Mars 2019 – Laurence BLAYA Domaine de montéclin Bièvres (91)
- Lundi 18 Mars 2019– Laurence BLAYA Domaine de Lipica à Ozoir-la-Ferrière (77)
- Lundi 01 Avril 2019 - Annick DAUBAN Haras de Jardy (92)

Pour être prise en compte, toute demande de participation doit être en plus de la présente fiche dûment complétée, accompagnée **d'un chèque de caution de 50€ par participant à l'ordre du CREIF**. Ce chèque sera encaissé en cas d'annulation du participant à moins de 2 jours ouvrés. Clôture des inscriptions 8 jours avant la date de la formation. **Si le CREIF est déjà en possession de votre chèque de caution**, merci de cocher la case ci-après  (Les chèques de caution sont valables 6 mois. Passé ce délai, ils seront détruits.)